

La mairie de Lescure d'Albigeois recrute des agents recenseurs (F/H)

Devenez Agent recenseur (F/H)

Dans le cadre du recensement de la population 2026 organisé sous le contrôle de l'INSEE, **la mairie de Lescure de l'Albigeois recrute 10 agents recenseurs** pour la période du **5 janvier au 21 février 2026 (formation prévue du 05 au 12 janvier 2026)**. Cette mission consiste à distribuer et à collecter les questionnaires du recensement, disponibles en version papier ou en ligne, auprès des habitants de la commune. Les agents recenseurs auront pour rôle d'accompagner les habitants dans leurs démarches, de garantir la qualité et la confidentialité des informations recueillies, et d'assurer un suivi rigoureux de leur secteur. Ce poste s'adresse à des personnes sérieuses, disponibles, dotées d'un bon sens du contact, d'une grande discréetion et à l'aise avec les outils numériques. Une formation obligatoire sera assurée par la commune avant le début de la mission.

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Contrat vacataire
- CDD : du 5 janvier au 21 février 2026

PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications

- Permis B et téléphone portable (fortement souhaité)

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature
(CV et lettre d'accompagnement)
avant le 08 décembre 2025 à

Madame le Maire

Mairie de Lescure d'Albigeois
14 rue avenue de l'Hermet, 81380 Lescure d'Albigeois
courrier.mairie@mairie-lescure.fr

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste basé à Lescure d'Albigeois
- Disponibilité et souplesse dans l'organisation du temps de travail (journées, soirées et week-end)
- Large amplitude des horaires
- Pas de prise de congés pendant la durée de la collecte

CONTACT

Madame Christine TORCHIA
Coordonateur communal pour les
opérations de recensement de la
population
Tél. : 05 63 60 76 73

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Dans le cadre du recensement de la population 2026 qui aura lieu du **5 janvier au 21 février 2026**, placé sous le contrôle de l'INSEE, la commune de Lescure d'Albigeois recrute 10 agents recenseurs (formation prévue du **5 au 12 janvier 2026**). Le recensement de la population est réalisé à partir des réponses des habitants de la commune à des questionnaires écrits ou en ligne.

MISSIONS – ACTIVITÉS

Se former aux concepts et règles de recensement

- S'engager à participer aux demi-journées de formation et de préparation obligatoires organisées par l'INSEE prévues les 5 et 12 janvier 2026

Effectuer la tournée de reconnaissance

- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur communal
- Organiser sa tournée de manière rationnelle

Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet

- Déposer à chaque habitant les imprimés nécessaires au recensement
- Informer et expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne
- Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier

Suivre l'avancement de la collecte

- Tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- Récupérer les questionnaires papier complétés et signés par les habitants dans les délais impartis (réponses papier)
- Assurer un suivi des alertes reçues par SMS (réponses par internet)

Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal ou son adjoint, plusieurs fois par semaine

- Remise des questionnaires collectés manuellement
- Comparer les résultats issus d'internet et régler les éventuels problèmes
- Gérer la collecte dans le respect des taux d'avancement, dans la distribution et la récupération des questionnaires souhaités par l'INSEE
- Avoir effectué la totalité de sa collecte au 21 février 2026

Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISÉES

Savoir & Savoir-faire

- Capacité à assimiler les concepts et les règles contenus dans le manuel de l'agent recenseur
- Sensibilisation à internet
- Connaissance du territoire communal
- Organisation et méthode
- Capacité à dialoguer pour convaincre les habitants

Savoir-être

- Rigueur, et discrétion professionnelle
- Capacité à travailler en équipe et en autonomie
- Capacité d'écoute, et de dialogue
- Disponibilité selon les nécessités de service.